

Ecole Louis Pergaud Elémentaire

Directeur : M. CHARBIT

Compte-rendu du

**Conseil d'école
du 3ème trimestre 2008-2009**

date : 12/06/2009

Présents :

**Monsieur ROUYER, Maire de Viarmes
Madame FERRE, Adjointe au Maire-Adjoint chargée des affaires scolaires**

Parents d'élèves :

FCPE

Mrs. CULLERON , LEBARZE

LES PARENTS ET L'ECOLE

**Mmes PILLOT, GUILLOT, MORABITO, DESBOIS , DAUBERCIES, BOUANICH
Mrs. BRICHE, BENAYOUN**

L'équipe Enseignante :

**Mmes DUARTE CPA ,ROMAND CPB, VANLAETHEM CE1A, JOSEPH CE1B,
HENRIOT CE2A, GRANGER CE2B, MARCHAND CM1A, BADER CM1B,
MAUREL CM1C, DESCOUT CM2B, WALTZER CM2C,**

**Mrs BOUTONNIER CE1-CE2, CRISTOBAL CM2A, CHARBIT Directeur et
président du conseil d'école**

Excusés :

**Monsieur GARCIA, Inspecteur de l'Education Nationale, circonscription de
Viarmes- Luzarches**

Monsieur HUC, DDEN

Mme TEXIER LVE

Mme NAYRAT intervenante EPS

Mme LABY Directrice des services techniques

M. LAMOTHE intervenant EPS

Mme LAGARDE CPC

Les membres du RASED

18h40 - Lecture de l'ordre du jour.

1/ Mairie

Sanitaires

L'école demande la suppression des serviettes et l'installation d'un dévidoir tournant de serviettes en tissu ou une soufflerie pour les sanitaires des élèves. La Mairie fera effectuer un devis.

Les parents d'élèves font état d'une étude de l'Institut Pasteur préconisant l'usage d'essuie-mains papier. La mairie ne souhaite pas opter pour ce système (les élèves s'amuse avec le papier, le colle au plafond et bouche la cuvette des wc).

Un point d'eau est prévu sous chaque préau afin d'éviter l'encombrement dans les sanitaires.

Une résine sera posée sur le carrelage pour le rendre non glissant.

Salles municipales

Les enseignants demandent la possibilité d'utiliser le Dojo une demi-journée par semaine étant donné que la maternelle et le collège y ont accès régulièrement.

L'équipe enseignante souhaiterait également pouvoir occuper une fois par semaine (par exemple le lundi) la salle St Louis pour le théâtre et la chorale.

Photocopies

La photocopie supplémentaire coûte 0,012 €. Contrat école 150 000 photocopies du 1^{er} octobre au 30 septembre. L'équipe enseignante demande une allocation plus importante de photocopies afin de diversifier leurs cours (montages de documents, aide individualisée, mise en place d'une pédagogie différenciée). La Mairie attend que les enseignants chiffrer leurs souhaits et elle avisera selon la nécessité.

Divers

Des tables sont prévues pour la salle n°3.

La salle informatique sera pourvue de 2 nouveaux ordinateurs pour la rentrée prochaine.

Le contrat Avast éducation nationale arrive à échéance. Une nouvelle protection Avast scolaire sera proposée à raison de 1,80 € par an et par ordinateur qui sera à la charge de la commune.

Les salles n° 6, 7 et 0 seront repeintes en juillet et août.

L'école demande s'il serait possible de repeindre en blanc le mur de séparation entre l'école et le plateau.

L'installation d'une clôture de séparation entre le plateau du gymnase et la rue afin d'éviter les intrusions lors des séances EPS. Une fois clôturé il pourrait servir lors des récréations.

La Mairie s'engage à repeindre le mur par contre une clôture n'est pas envisagée mais la fermeture d'une partie de la rue est à l'étude ainsi que le déplacement du parking des professeurs. Cette solution ne règle pas notre problème.

Les services techniques seront avisés.

Quant au ménage de l'école, la Mairie a d'ores et déjà contacté la société d'entretien.

2/ Structure de l'école et effectif année scolaire 2009-2010

Les effectifs pour la rentrée 2009 sont prévus à 364 élèves répartis ainsi :

- 3 CP (2x23, 1x24)
- 3 CE1 (3x26)
- 2 CE2 (2x28)
- 1 CE2/CM1 (12 CE2, 13 CM1)
- 2 CM1 (2x28)
- 3 CM2 (2x26, 1x25)

3/ Mouvements enseignants

Aucun changement pour la rentrée.

4/ Règlement de l'école

Le règlement reste le même que l'an passé. Le directeur rappelle les horaires : entrée le matin entre 8h20 et 8h30 et 16h30 pour la fin des cours et non la sortie des classes.

A la demande des associations de parents, le directeur précise que les cours le mercredi ne sont pas à l'ordre du jour pour la rentrée prochaine.

Toutefois, un mercredi sera récupéré exceptionnellement afin de pouvoir faire le pont de l'Ascension. Voté par les parents et les enseignants.

Une date sera fixée et communiquée à la rentrée scolaire.

5/ Aide individualisée

Le nombre d'élèves ayant bénéficiés de l'aide :

22 CP , 18 CE1, 4 CE1/CE2, 11CE2, 24 CM1, 35 CM2

L'aide est efficace pour les élèves ayant de simples difficultés. Quant aux enfants présentant des difficultés plus grandes, le RASED prend le relais, toujours avec l'accord des parents.

6/ Evaluations

La saisie des évaluations des CE1 a eu lieu le 10 juin. Le directeur rappelle que ces évaluations sont une simple photographie des connaissances, pas de classement. Toutefois les enseignants réclament un codage plus clair.

Les évaluations en langues des CM2 ont donné de très bons résultats.

Il n'y aura certainement pas allemand à la rentrée étant donné que 6 élèves seulement ont choisi cette langue.

7/ RASED

Mme Pannetier, enseignante du poste G part à la retraite. Mme Sevestre, psychologue reste en place. 2 postes E sur le secteur de Fontenay en Parisis, Chaumontel, Le Plessis Luzarches, Luzarches, Mareil, Viarmes, Seugy.

8/ EPS

Pas de modification pour la rentrée. Le projet piscine reste en attente, coût du transport et des vacances est élevé. Choix école, deux intervenants.

9/ Blessures enfants – Mesures prises par l'établissement

Le directeur rappelle que le Samu est appelé qu'en cas de blessures graves ou de malaise important. Les parents sont systématiquement prévenus. Pour les petites blessures,

égratignures, l'école possède une trousse de premiers secours, à savoir désinfectant, compresses, pansements. Un enseignant se charge des soins à donner dans ces cas précis.

10/ OCCE

Le budget n'est pas encore bouclé, les résultats seront publiés à la rentrée.

11/ Bureau électoral

2 représentants de chaque association. La commission se réunira la 1^{ère} semaine de la rentrée. La date sera précisée par mail au directeur.

20h20 fin de la réunion

Le Directeur

M. CHARBIT